

# CGTR REGION REUNION, SGPEN CGTR, UNATOS-FSU, SDU-CLIAS-FSU, INTERCO-CFDT et SAFPTR

## Le Petit Journal Régional

Chers collègues,

Vous n'avez pas reçu de cadeau de Noël en cette fin d'année ? Grâce au syndicat-patron UNSA un inoubliable cadeau va vous être offert en 2010. Imaginez un peu :

1- que vous soyez agents de catégorie C Région ou agents des lycées, vous n'aurez pas droit à la même valeur de cadeau. Et pourtant, vous êtes tous de catégorie C... Ainsi donc, les agents de la Région se voient octroyer un chèque-cadeau de 54 €, alors que les ex TOS vont recevoir le mirifique accessoire en plastique d'une valeur de.... 18 € ! Qui parle d'équité entre les agents à la Région ?

2- Mieux encore (et cherchez partout dans le communiqué de presse de la Région, vous ne trouverez pas l'info tellement ils ont honte...), le cadeau de grande valeur attribué aux catégories B s'élève à.... 33 € !

3- Enfin, cerise sur le gâteau (et à croire qu'il n'y a que des cadres A à la Région), ceux qui perçoivent le plus à ce jour sont ceux qui vont gagner le jackpot de Noël, soit un chocolat "Roche d'or" de 84 €. Y'a pas de doute, à la Région on sait compter et on applique le principe galvaudé du "nou lè pas plis, nou lè pas moïn...." mais sans le respèkt à nou !

Puisque la Région et ses "amis très chers" veulent nous faire croire au Père Noël, rappelons quelques vérités :

1- Lorsque nous avons décidé de monter une Intersyndicale sur la question du régime indemnitaire, l'UNSA, syndicat-bouffon, a été contactée afin de nous rejoindre. Elle a refusé, prétextant :

- en octobre que c'était la CGTR qui menait le jeu et qu'elle ne voulait pas suivre ce syndicat,
- en novembre qu'elle n'avait reçu aucune invitation à rejoindre l'Intersyndicale,
- en décembre qu'elle ne voulait pas se lier avec la SAFPTR qui voudrait lui faire la peau,
- en janvier.... quel sera le nouveau mensonge ? Ce syndicat-trouffion n'en est pas à ses premiers mensonges...

2- Nous posons alors la question au syndicat-poltron : où étiez-vous lorsqu'il s'agissait de défendre vos collègues le 18 novembre ? Vous qui clamez dans les couloirs de la Pyramide que vous "avez négocié directement" avec la Région. De quelles négociations parlez-vous puisqu'il n'y a jamais eu de revendications de votre part ? Par qui étiez-vous pilotés pour faire pression sur les agents en leur interdisant de faire grève sous peine de sanctions ? Sont-ce là les agissements d'un syndicat-maton ?

3- Le protocole signé par nos camarades/camarons fait état de revendications que NOUS avons menées et pour lesquels l'élu représentant du personnel nous a toujours promis d'y réfléchir.... dans une vie future ! Et tout à coup les lapins sortent du chapeau et le syndicat-chiffon endosse la paternité de revendications qu'elle n'a jamais menées ! Trop chouette d'être un syndicat-bidon à la Région Réunion !

4- Depuis le début du mouvement revendicatif, la Région n'a eu de cesse de nous opposer à une population "qui fait pitié" à cause de la crise, alors que les agents Région sont des "nantis" avec leur surrémunération. Mais est-ce la faute des agents de la Région si la crise existe et franchement, avant la crise, la population Réunionnaise n'était-elle pas déjà à plaindre ? Devons-nous endosser les responsabilités de ceux qui nous gouvernent et courber l'échine toute notre vie ?

5- Maintenant, parlons de tous ces chiffres absolument incontrôlés que la Région nous soumet par voie de presse. Passons-les en revue :

\* **Communiqué de presse de la Région, le 16 novembre dernier**, en pleine page dans plusieurs journaux locaux (là, sur ce que ça a coûté, secret total...) :

- *La Région passe de 492 agents en 1998 à 1300 en 2009 et de 15 millions d'euros en 1998 à 62 millions en 2009. Sur 11 années, cela ferait environ 130 € d'augmentation par agent.... Mais hélas, quand on sait qu'il s'agit d'une moyenne et que par conséquent certains ont touché beaucoup plus que les autres, à votre avis, combien avez-vous perdu en pouvoir d'achat ?*

- *Un adjoint administratif 3<sup>e</sup> échelon perçoit un salaire brut (hors primes) de 1876€ (surrémunération comprise), alors que le même agent en Métropole perçoit 1230€. La supercherie c'est que le même agent en Métropole perçoit, avec ses primes et **sans surrémunération** : 1230 € + 586 € de régime indemnitaire + 343 € de "prime du Président" = 2159 €/mois, pendant que le "nanti" de la Région Réunion perçoit l'indécemment salaire mensuel de : 1876 € + 54 € de régime indemnitaire (si on plaît à son chef) + 65 € de prime du Président (si on plaît à son Directeur) = 1995 € (à la seule condition qu'on lèche les bottes plus vite que son ombre, c'est ce que la Région appelle "la performance et le mérite"). Y'a pas à dire, la comparaison nous conforte dans notre sentiment d'être des enfants gâtés !*
  - *Exemple : l'agent de la Région en Métropole perçoit, en moyenne un salaire brut avec la prime de 1472 €, celui de la Région Réunion perçoit 1980,34 €. Si on reprend la comparaison ci-dessus, il s'agit là encore d'un délit de mensonge !*
  - *Le traitement global sur la fiche de paye montre que l'agent à la Réunion perçoit un salaire supérieur de plus de 500 € à grade égal. ARCHI FAUX : c'est exactement l'inverse, mais les calembres de la Région sont à l'énergie polaire, à défaut d'être au solaire !*
  - *Un salarié dans le privé à la Réunion perçoit comme traitement mensuel brut 1337,69 €/mois. L'agent à la Région percevant le salaire le plus bas (1980,34 €) se situe au-dessus de 1x4 fois le SMIC. HISTOIRE VRAIE : un couple Réunionnais, Monsieur est Ouvrier du Bâtiment, sans diplôme et **sans surrémunération**, il a un salaire mensuel brut de 1402,65 € et avec ses primes il perçoit en net **1986,99 €**. Sa femme, Adjointe administrative à la Région perçoit, elle, avec primes et surrémunération un salaire net de..... **1821,90 €** ! Tous les deux ont intégré leurs emplois la même année. Le "pauvre" salarié du privé face au "nanti" surrémunéré de la Région.*
  - *Si l'indemnité versée aux TOS est en moyenne de 92 € par mois, les agents de la Région cumulant le régime indemnitaire et la prime semestrielle perçoivent en moyenne un montant **d'indemnité identique**. Alors : 65 € + 54 € ça fait 119 €. Et pour la Région 119 c'est identique à 92. On comprend mieux pourquoi notre régime indemnitaire en est à ce stade !*
  - *En conclusion :*
    - *malgré le haut niveau d'investissement, la Région a maintenu des efforts constants en matière de gestion du personnel.*
      - \* *Budget de fonctionnement 2001 (CP) = 43 % du Budget global*
      - \* *Budget de fonctionnement 2002 (CP) = 42 % du Budget global*
      - \* *Budget de fonctionnement 2003 (CP) = 38 % du Budget global*
      - \* *Budget de fonctionnement 2004 (CP) = 40 % du Budget global*
      - \* *Budget de fonctionnement 2005 (CP) = 40 % du Budget global*
      - \* *Budget de fonctionnement 2006 (CP) = 30 % du Budget global*
      - \* *Budget de fonctionnement 2007 (CP) = 28 % du Budget global*
      - \* *Budget de fonctionnement 2008 (CP) = 32 % du Budget global*
- A l'évidence, des efforts constants ont été maintenus pour compresser d'année en année les frais de fonctionnement..... donc de personnel !

**Voilà. Il y a des moments où TOUTES LES VERITES SONT BONNES A DIRE. L'Intersyndicale refuse de se retrouver face à une administration arrogante, méprisante et arrangeante sur les chiffres et les situations. Elle réclame des négociations avec le Président de la Région et son Directeur de Cabinet, seuls.**

**GESTION EQUITABLE = on traite tout le personnel avec RESPECT et on arrête le mensonge systématique.**

**GESTION RESPONSABLE = on cesse de considérer que le personnel est un troupeau de moutons et on finit avec LA CULTURE DU SECRET qui permet de manipuler les informations et les agents.**

*La suite au prochain numéro...*

**HEURE MENSUELLE D'INFORMATION A LA PYRAMIDE  
JEUDI 7 JANVIER à 12H00**